28 JUILLET 2023

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PAR VOTE AFFIRMATIF

DÉCISION FINALE

BOD/AV/2023/07-05 – FINANCEMENT POUR LA TRANSFORMATION DU SYSTÈME ET FINANCEMENT AU TITRE DE L'ACCÉLÉRATEUR DE L'ÉDUCATION DES FILLES EN FAVEUR DU SOMALILAND : ALLOCATION INITIALE ET PARAMÈTRES STRATÉGIQUES

Le Conseil d'administration :

1 Prend note de l'évaluation réalisée par le Groupe consultatif technique indépendant (GCTI) sur les facteurs favorables à la transformation du système au Somaliland, notamment ceux jugés hautement prioritaires, comme indiqué à l'annexe 3 du document BOD/AV/2023/07 DOC 05.

2 Prend note de l'évaluation du Secrétariat, présentée à l'annexe 2, des paramètres stratégiques du pacte de partenariat du Somaliland, reproduit à l'annexe 4.

3 Invite le Somaliland à soumettre une requête de financement pour la transformation du système, à hauteur de 15,12 millions de dollars, et de financement au titre de l'Accélérateur de l'éducation des filles, à hauteur de 6,24 millions de dollars, au plus tard le 29 février 2024, pour un montant maximum de 21,36 millions de dollars, conformément à la décision FRC/2021/09-01 et aux paramètres stratégiques pour un financement du GPE tels qu'indiqués au tableau 1.

4 Approuve les déclencheurs proposés par le Somaliland (mesures, cibles et montants correspondants) pour accéder à l'allocation supplémentaire.

Tableau 1. Synthèse des paramètres stratégiques et allocations recommandées par le Secrétariat (tous les montants sont exprimés en dollars)

a.	Allocation indicative au titre d'un financement pour la transformation du système	18 900 000
b.	Allocation indicative au titre d'un financement de l'Accélérateur de l'éducation des filles	6 240 000
c.	**Allocation initiale recommandée par le Secrétariat (d + e)**	**21 360 000**
d.	Allocation indicative initiale – 80 % du montant total du financement pour la transformation du système	15 120 000
e.	Allocation indicative au titre d'un financement de l'Accélérateur de l'éducation des filles	6 240 000
f.	Allocation supplémentaire (financement complémentaire) – 20 % du montant total du financement pour la transformation du système	3 780 000
g.	**Facteurs favorables hautement prioritaires et conditions d'accès à l'allocation supplémentaire*** ▪ Volume, équité et efficience des dépenses publiques d'éducation	

	○ Déclencheur 1 : Intégration de 600 enseignants nouvellement formés, dont 50 % de femmes, dans les effectifs du gouvernement et déploiement de ces enseignants dans les zones où les besoins sont les plus importants (2 268 000 dollars) ○ Déclencheur 2 : Amélioration du financement des écoles grâce à la mise en place d'un système de subvention par élève pour les écoles primaires du Somaliland (1 512 000 dollars) ▪ Planification, politique et suivi sectoriels intégrant la notion de genre
h.	**Domaine d'action des financements du GPE :** ▪ « Amélioration de l'accès à un enseignement préscolaire et primaire de qualité pour tous au Somaliland »

* Résumé établi à partir du pacte de partenariat. Pour plus de détails, voir l'annexe 4.